

EDITO

L'actualité est centrée à juste titre sur la lutte contre le coronavirus. Tous les professionnels de santé sont sollicités et fortement mobilisés depuis des semaines.

Et sur le terrain, les acteurs de l'homéopathie agissent en ce sens, comme les autres.

Les médecins prennent en charge les patients et les accompagnent. En plus, certains interviennent aussi dans les structures hospitalières, d'autres répondent aux questions des patients dans les centres d'appels, par exemple. Les pharmaciens apportent toute leur compétence ; les entreprises du médicament homéopathique comme Boiron ou Weleda produisent et livrent du gel hydroalcoolique.

Un vif et grand merci de la part d'AHP France et des patients à tous les soignants pour cet énorme engagement et à toutes celles et ceux qui travaillent à l'extérieur dans les secteurs qui continuent de fonctionner pour permettre aux autres de rester confinés.

De notre côté, voilà une nouvelle info-lettre avec quelques informations qui traitent d'homéopathie. Il paraît important de maintenir ce lien entre nous et de se tenir au courant de ce qui s'est passé ces derniers mois sur ce sujet. Vous y trouverez des informations positives et d'autres moins réjouissantes.

Après cette crise sanitaire au cours de laquelle les médecins homéopathes prennent pleinement partie comme « tout médecin », alors qu'ils ont été fortement dénigrés et vilipendés ces deux dernières années, il sera temps de passer à « l'après virus » et il sera temps aussi de réaffirmer notre attachement à la thérapeutique homéopathique en défendant encore ces enjeux : le maintien du remboursement des médicaments homéopathiques, mais aussi le maintien de l'enseignement à l'université, la reconnaissance du diplôme lié à la formation en homéopathie, le maintien du statut du médicament homéopathique, le maintien de la pratique médicale au sein du système de santé.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.



Le Bureau d'AHP France

ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Présence lors du congrès annuel de l'INHF les 24-25 janvier

Présence d'AHP France sur un stand de présentation de l'association en marge du congrès de l'INHF Paris.

Tout au long de ces 2 journées, nous avons eu des contacts avec les professionnels de santé : des échanges intéressants avec distribution de flyers et d'affiches AHP France pour les cabinets de consultation.

Le film « L'Homéopathie, une autre voie » à Salon le 27 janvier

Présence des membres d'AHP France dans le public, lors de la projection du film "Homéopathie une autre voie" du Dr. W. Suerinck.

Une nouvelle projection à Salon de Provence cette fois, à l'initiative de l'association "Pays Salonais en transition" et en présence de l'auteur W. Suerinck et de deux des acteurs de la compagnie "Zou Maï", interprètes de textes du film.

Lors des échanges qui ont suivi, nous avons pu intervenir pour rappeler la mobilisation de notre association et du Collectif de soutien à l'homéopathie pour l'année qui a débuté.

L'assemblée générale d'AHP France le 11 février

Un moment fort pour l'association AHP France : son assemblée générale annuelle !

L'AG a eu lieu ce jour-là au siège social d'Endoume à Marseille.

Nous avons fait le bilan de 2019, une année chargée pour notre association qui a multiplié ses actions pour la défense de l'homéopathie. Nous avons également fait le point de l'actualité et discuté des projets pour l'année 2020.

Cette réunion est l'occasion d'un vrai moment d'échanges entre les adhérents : un grand merci à celles et ceux qui ont pu y assister.

Lancement d'un petit sondage le 13 mars

Comme indiqué dans notre dernier compte-rendu d'AG du 11 février et par mail le 13 mars, nous souhaiterions faire un petit sondage auprès de vous :

- connaître l'évolution des conditions de prise en charge du remboursement des médicaments homéopathiques et des préparations magistrales homéopathiques par les complémentaires santé.
- avoir une idée plus précise de l'incidence financière pour les patients, du passage au taux de 15% du remboursement par l'Assurance maladie.

Merci à celles et ceux qui nous ont déjà fait un retour sur ce sujet.

ACTUALITES

L'article dans « La Montagne » du 16 janvier

« La maternité de Thiers met en place des consultations en homéopathie pour apaiser les douleurs des femmes enceintes »

Extrait de l'article en ligne sur le site internet du journal « La Montagne » avec une interview de Marie Lheritier, sage-femme, qui a suivi une formation d'homéopathie en périnatalogie à Lyon, en plus d'un diplôme universitaire plus global sur l'homéopathie :

[...] « À Thiers, la maternité de l'hôpital a décidé de mettre à profit les compétences d'une sage-femme diplômée et formée en homéopathie au service des femmes enceintes, depuis janvier. Trois ans après avoir mis en place le service d'acupuncture " qui fonctionne bien ", la maternité propose désormais des consultations en homéopathie prises en charge par la Sécurité sociale dans un créneau horaire dédié pour répondre aux troubles des futures mamans durant leur grossesse. [...]

Si ces consultations sont proposées, c'est d'abord lié à un souhait des patientes, " de plus en plus réticentes à prendre des traitements médicamenteux ".

Il y a beaucoup de craintes pour le bébé, davantage de médicaments sont proscrits pour les femmes enceintes, de nombreuses patientes sont très réceptives dès que je leur parle de l'homéopathie. Contre les vomissements, les nausées et tous les symptômes liés à la grossesse (douleurs, dorsales, contractions, troubles digestifs, œdèmes), l'homéopathie permet, d'après Marie Lheritier, de soulager les patientes.

Bien évidemment, si le problème est grave, cela ne remplace pas les médicaments

Outre les douleurs aiguës, la sage-femme prescrit aussi des granules pour des maladies chroniques, qui s'aggravent lors de la grossesse. " Certaines femmes sujettes à des infections urinaires ou à des mycoses vont voir leur problème de santé se développer avec la grossesse. L'homéopathie peut diminuer leurs symptômes. "

Jusqu'à l'accouchement, Marie assure que l'homéopathie peut aider. " On peut limiter le stress et favoriser l'ouverture du col. Et après la naissance, pour les mamans qui choisissent de ne pas allaiter, on peut limiter les symptômes liés à la montée de lait. " »

https://www.lamontagne.fr/thiers-63300/actualites/la-maternite-de-thiers-met-en-place-des-consultations-en-homeopathie-pour-apaiser-les-douleurs-des-femmes-enceintes_13723321/

Notre point de vue : voilà une bonne nouvelle !

L'article dans « Médiapart » du 16 janvier

« *Vingt ans d'expérience de l'homéopathie au CHU de Grenoble* »

Extrait de l'article en ligne sur le site internet du journal « Médiapart » avec des propos du Dr. Jacques Jobert, ancien chef de clinique assistant, ancien président de l'école d'homéopathie Dauphiné-Savoie :

[...] « Cette démarche a été initiée au CHU de Grenoble au début des années 80, à l'époque où j'exerçais d'abord en tant que chef de clinique assistant de pédiatrie puis attaché en néonatalogie. J'ai constaté alors l'importance des événements survenant pendant la grossesse et de la petite enfance. J'ai apprécié les possibilités offertes par l'homéopathie auprès des enfants hospitalisés dans ces services puis en chirurgie infantile.

Dans le service de chirurgie infantile du CHU de Grenoble, avec le Dr Alibeu, nous avons ont établi un protocole de soins diffusé sur le réseau Intranet de l'hôpital. L'originalité importante était que la prescription pouvait être faite par les puéricultrices qui formées pour cela, ce qui permettait une action immédiate. La prescription était particulièrement intéressante pour les troubles du sommeil. On distinguait l'enfant qui geint, celui qui crie, celui qui a des cauchemars, des sursauts : tous ces comportements correspondaient à des remèdes bien définis. L'observation des aggravations et améliorations permettait également de sélectionner le remède. Lorsque le remède approprié était trouvé, l'effet était quasi immédiat. [...]

Comme le rapporte le professeur Jean-François Dyon, alors chef de service de chirurgie infantile du CHU de Grenoble : " Le dialogue et une collaboration avec les médecins homéopathes a existé dans le service de Chirurgie Infantile pendant de nombreuses années avec efficacité et sans heurts, pour le traitement et le confort des enfants. Ce fait est donc non seulement possible mais souhaitable. Dans notre expérience, l'homéopathie s'est révélée très efficace dans des indications bien ciblées. La relève a été prise par les puéricultrices formées à donner des remèdes et selon le protocole de soins. Continuons des études sur l'homéopathie ! L'argent produit par le déremboursement pourrait et devrait servir à la recherche en homéopathie à l'hôpital. "

Le docteur Alibeu, ancien anesthésiste-réanimateur de chirurgie infantile puis chef du Centre d'évaluation et de traitement de la douleur du CHU de Grenoble rappelle que " l'homéopathie était utilisée dans le service pour traiter et prévenir en péri-opératoire les douleurs, nausées et vomissements, troubles du transit, peurs, anxiété, agitation, œdème, hématomes. " [...] »

https://blogs.mediapart.fr/jacques-jobert/blog/160120/vingt-ans-d-experience-de-l-homeopathie-au-chu-de-grenoble?utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_campaign=Sharing&xtor=CS3-66&fbclid=IwAR0S-UOTpo1UTAFYSJ8nuFfq8MW_AynbLYpBx3NNmFeeXFqD6_MtHphJQ-A

Notre point de vue : un très bon exemple de l'apport de l'homéopathie à l'hôpital !

Le billet de M. Henry sur le site de « l'AIMSIB » le 26 janvier

« *Homéopathie, médecine, science et ignorance* », l'avis du Professeur Marc Henry Professeur de Chimie à l'Université de Strasbourg et spécialiste de physique quantique des matériaux complexes.

Un article de la rédaction de l'Association Internationale pour une Médecine Scientifique Indépendante et Bienveillante.

Un billet très intéressant dans lequel le professeur M. Henry considère la médecine avant tout comme un art de guérir, et estime que l'homéopathie, dont le savoir est acquis avant tout par l'expérience, met clairement en valeur son caractère foncièrement scientifique.

Il aborde tour à tour la science, la biologie, le raisonnement et la mécanique quantique.

« *Dès que l'on prend en compte la dualité incontournable matière/vibration, on peut mettre l'information de guérison sur la vibration (le champ quantique) dès qu'il n'y a plus de matière active.*

L'eau joue ici un rôle crucial pour véhiculer des informations codées sur ce que l'on appelle des " domaines de cohérences " où matière et vibrations forment un tout quantique.»

Il termine en souhaitant que l'on investisse enfin massivement en recherche fondamentale sur l'homéopathie.

<https://www.aimsib.org/2020/01/26/homeopathie-medecine-science-et-ignorance-lavis-du-professeur-marc-henry/>

L'article de « l'Institut Rafaël » le 27 janvier

« Quelle place pour l'homéopathie dans les soins de support en cancérologie ? »

Extrait de l'article disponible sur le site internet de « l'Institut Rafaël », présentation du Dr Bagot, Diplômé de carcinologie clinique, médecin homéopathe, spécialisé dans les soins de support en cancérologie :

« La médecine intégrative et complémentaire la plus utilisée en France.

La dernière étude, effectuée à Strasbourg, indique que 30% des patients en cours de traitement du cancer utilisent de l'homéopathie en complément des traitements de leur maladie, faisant de cette discipline, la pratique médicale de très loin la plus utilisée en oncologie intégrative. [...] 82,6% des patients se déclaraient satisfaits « assez ou beaucoup » [...]

Le recours à l'homéopathie répond souvent à un besoin médical insuffisamment couvert. C'est le cas pour la fatigue, la douleur, les nausées persistantes, l'anxiété, la tristesse et les neuropathies périphériques. Ces symptômes que l'on pourrait qualifier d'orphelins, sont déclarés par les patients, comme améliorés par l'homéopathie dans plus de 80% des cas. [...]

La SHISSO a recensé en France, 24 médecins homéopathes titulaires d'une formation universitaire en cancérologie ou en soins de support et 8 oncologues ayant suivi des formations en homéopathie. Il existe actuellement en France, 15 centres de traitement du cancer proposant une consultation homéopathique.

Le médecin homéopathe est souvent l'interface permettant d'améliorer le dialogue entre patients et médecins. L'étude de Strasbourg a montré que l'oncologue était tenu au courant de l'utilisation de l'homéopathie dans 75% des cas (contre 20% aux Etats-Unis !). Il a un rôle majeur pour éviter les refus de soins conventionnels. [...]

<https://institut-rafael.fr/soins-de-support/homeopathie/quelle-place-pour-lhomeopathie-dans-les-soins-de-support-en-cancerologie/>

Notre point de vue : il rejoint pleinement la conclusion de cet article *« Si l'homéopathie n'est pas un traitement du cancer, cette discipline médicale, sans effets secondaires, sans accoutumance et sans interaction médicamenteuse avec les traitements du cancer, a toute sa place en oncologie intégrative pour accompagner au mieux les patients vers une qualité de vie retrouvée. »*

L'article du «Figaro» le 20 février

« Dix médecins franciliens lourdement sanctionnés après avoir signé une tribune anti-homéopathie. »

Extrait de l'article disponible sur le site internet du journal « Le Figaro » :

« le 19 février, la Chambre Disciplinaire de Première Instance (CDPI) du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins d'Ile de France a sanctionné des médecins signataires de la tribune anti-homéopathie parue dans les colonnes du « Figaro » en mars 2018.

Le Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom) a indiqué le vendredi 21 février qu'il faisait " appel à titre conservatoire " de cette décision à savoir la condamnation à une interdiction d'exercice de trois mois avec sursis d'un des médecins et le blâme reçu par les neuf autres praticiens, tous signataires d'une tribune anti-homéopathie. [...]

Ces professionnels de santé étaient poursuivis par des syndicats d'homéopathes pour " non-confraternité ". [...]

" Cette décision me révolte ", réagit Mathias Wargon, chef de service des urgences d'un hôpital de Saint-Denis, qui a reçu un blâme. " C'est une tache indélébile sur mon dossier et un bâillon pour nous empêcher de dire du mal de l'homéopathie. " [...]

La riposte ne s'est pas fait attendre. Le D^r Charles Bentz, président du syndicat national des médecins homéopathes français (SNMHF) et principal plaignant, se félicite de la décision de la CDPI

francilienne, qui confirme selon lui " que ses confrères n'ont pas respecté le code de bonne entente entre médecins " : " Tous nos patients sont vent debout, ils ne comprennent pas cette chasse aux sorcières contre l'homéopathie. " [...] »

<https://www.lefigaro.fr/sciences/tribune-anti-homeopathie-de-lourdes-sanctions-20200220>

Notre point de vue : nous vous laissons juge d'un des commentaires, édifiant et sidérant, extrait de la tribune et repris dans cet article ! :

« L'homéopathie, comme les autres pratiques qualifiées de "médecines alternatives", n'est en rien scientifique. Ces pratiques sont basées sur des croyances promettant une guérison miraculeuse et sans risques. »

La déclaration de « ECH-EFHPA » en février

« Une Europe en meilleure santé grâce à l'homéopathie »

Voici ci-dessous ce manifeste, une publication du Comité Européen d'Homéopathie (ECH) et de la Fédération européenne des associations de patients utilisateurs de l'homéopathie (EFHPA).

« L'homéopathie apporte des solutions pour les principaux problèmes de santé des pays d'Europe :

- l'homéopathie permet de réduire le recours aux antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire, et ainsi répondre à la question de l'antibiorésistance,
- intégrée dans l'offre de soin, l'homéopathie améliore la qualité de vie et diminue la sévérité des troubles dont souffrent les patients atteints de pathologies chroniques,
- intégrée dans l'offre de soin, l'homéopathie permet de réduire le recours aux prescriptions de médicaments conventionnels au long cours.

L'homéopathie apporte une meilleure satisfaction du patient dans un environnement sécurisé et économique :

- un traitement homéopathique intégré dans le système de soins permet de réduire les coûts de traitement,
- le traitement homéopathique offre une prise en charge sécurisée avec un haut niveau de satisfaction des patients,
- les patients pris en charge avec l'homéopathie ont des résultats supérieurs à ceux de la médecine conventionnelle pour un coût similaire,
- la qualité, la sécurité et le respect de l'étiquetage des médicaments homéopathiques sont garantis par la Directive 2001/83 EC.

Les consommateurs européens ont exprimé leur attente de voir l'homéopathie faire partie de leurs soins de santé :

- l'homéopathie est réputée être la médecine complémentaire la plus utilisée en Europe,
- trois européens sur quatre ont déjà eu l'occasion d'utiliser l'homéopathie et 29% l'utilisent de façon quotidienne.

Il existe des preuves scientifiques de haute qualité qui confirment l'action des médicaments homéopathiques en Clinique :

- plusieurs revues systématiques et méta-analyses ont confirmé les résultats cliniques des médicaments homéopathiques.

Il existe des preuves biologiques de l'action des médicaments homéopathiques :

- des confirmations scientifiques irréfutables ont été publiées sur les effets observés en laboratoire des substances préparées selon la méthode homéopathique. »

Pour le texte original avec toutes les références bibliographiques :

<https://homeopathyeurope.org/healthier-europe-with-homeopathy/>

Notre point de vue : un texte fort de la part de l'ECH et de l'EFHPA (dont AHP France est membre).

La réponse du « Conseil d'état » le 06 mars

Le Conseil d'état ne renvoie pas au Conseil Constitutionnel la question prioritaire de constitutionnalité soulevée par les sociétés Boiron et Homéopathie Rocal.

Cela correspond à rejeter la procédure engagée par ces 2 laboratoires auprès du conseil d'état. Il s'agissait de la présentation d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) " pour remettre en

cause la loi qui a délégué à un seul ministre la décision quant à la prise en charge des médicaments homéopathiques".

<https://www.conseil-etat.fr/fr/arianeweb/CE/decision/2020-03-06/435409>

Notre point de vue : il reste 2 recours déposés auprès du Conseil d'état par ces deux entreprises et concernant la demande d'annulation des décrets et de l'arrêté relatifs à la diminution du taux de remboursement des médicaments homéopathiques à 15%, puis à suppression de tout remboursement. "Ces recours portent à la fois sur les irrégularités qui ont entaché la procédure d'évaluation de l'homéopathie par la commission de la transparence de la Haute Autorité de santé et sur le caractère mal-fondé de ces décrets".

Communiqué de presse des « Laboratoires Boiron » le 11 mars

Les laboratoires Boiron, numéro 1 mondial de l'homéopathie, ont annoncé un projet de réorganisation en France : 646 postes devraient être supprimés, 134 créés ; 13 sites sur 31 devraient fermer.

Après avoir indiqué les sites concernés, le communiqué conclue : « Nous ferons tout pour limiter l'impact social de ce projet de réorganisation dans le respect de l'héritage social qui est le nôtre.

Cette organisation projetée devra permettre de préserver notre qualité de service aux professionnels de santé et aux patients. »

Accès au communiqué :

https://www.boiron.fr/sites/boironfr/files/content/Communique-de-presse_11032020.pdf





EN BREF ... POUR VOUS ECLAIRER

Une citation

"Absence of evidence is not evidence of absence"

(l'absence de preuves n'est pas une preuve d'absence)
Carl Sagan, scientifique et astronome américain

C'est quoi cette souche?

	<p><u>Allium cepa</u> :</p> <p>Cepa Vulgaris, l'oignon, de la famille des Liliacées. Un bulbe arrondi, formé de tuniques concentriques, qui tient une place importante dans l'alimentation. (Matière Médicale homéopathique de Chiron)</p>
<p><u>Cantharis</u> :</p> <p>Cantharide, cantharis vesicatoria, un insecte coléoptère de 15 mm, au corps cylindrique, aux élytres</p>	 <p>flexibles, d'un vert doré brillant. On le trouve dans le midi de la France vers la fin du printemps. (Matière Médicale homéopathique de Chiron)</p>
<p><u>Calcarea carbonica</u> :</p> <p>Le carbonate de calcium, très répandu dans la nature, dans le règne minéral, animal et végétal. Récupération de la substance calcaire à l'intérieur de l'écaille de l'huître épaisse. (Matière Médicale homéopathique de Chiron)</p>	